

Organisation reprise 25 mai

Mesdames, Messieurs les parents d'élèves qui ont fait le choix d'une reprise pour votre . vos enfant.s,

En concertation avec la mairie, nous avons souhaité la réouverture de l'école tout en maintenant les services périscolaires (cantine, garderie) . Cette réouverture nécessite la prise en compte des impératifs stricts du protocole (dont vous avez eu de nombreux aperçus dans le *Guide de reprise*).

Le ménage devant être effectué tous les jours scrupuleusement, nous ne pouvons pas utiliser tous les locaux.

De plus, afin de maintenir une distanciation sociale et d'éviter le brassage des élèves, nous avons été dans l'obligation de mettre en place différents emplois du temps qui, nous en sommes conscients, poseront des soucis d'organisation notamment si vous comptiez ne pas faire manger vos enfants à la cantine.

Les informations qui suivent viennent en complément du *Guide de reprise* déjà fourni, dont la lecture et les préconisations sont à respecter à partir du moment où vous re-scolarisez votre.vos enfant.s.

Emploi du temps

Les classes de **GS, CE2-CM1 et CM2** auront école les **lundi, mardi et jeudi**.

Les classes de **CE1, CE1-CE2 et CM1** auront école les **mardi, jeudi et vendredi**.

Les classes de **CP** auront école **du lundi au vendredi** (sauf mercredi).

Nous vous remercions par avance de votre ponctualité qui permettra que l'entrée et la sortie des élèves soit échelonnée afin d'éviter les croisements et contacts.

GS – entrée et sortie dans la cour de maternelle

Accueil	Récré	Pause méridienne	Récré	Sortie
8h55	10h45-11h15	12h15-13h00	14h30-15h00	15h45

CP – entrée et sortie au niveau de la porte en bois

Accueil	Récré	Pause méridienne	Récré	Sortie
9h05	10h30-10h45	12h15-13h00	14h30-14h45	15h45

CE2-CM1 et CM2 – entrée et sortie au niveau du portillon de droite

Accueil	Récré	Pause méridienne	Récré	Sortie
9h10	11h00-11h15	13h00-13h45	15h15-15h30	15h45

CE1, CE1-CE2 et CM1 – entrée et sortie au niveau du portillon de la boîte aux lettres (sauf CM1 l'autre portillon)

Accueil	Récré	Pause méridienne	Récré	Sortie
9h00	10h00-10h15	11h45-12h30	14h00-14h15	15h45

Fournitures des enfants

Vous devrez vous assurer régulièrement que votre enfant a tout son matériel, notamment celui de la trousse, car **l'échange et le prêt sont interdits**. Chaque enseignant précisera si le cartable doit être ramené tous les soirs ou non.

Nous demandons également aux familles que votre enfant ait tous les jours à sa disposition dans un sac en plastique : une gourde, un chiffon et un paquet de mouchoirs jetables.

RQ : Les enfants qui iront en garderie le soir pourront avoir un goûter dans une petite boîte hermétique car il n'y aura pas de goûter servi par la municipalité.

Enfin, dans un autre sac, **les enfants pourront apporter pour les temps de récréation (ou de garderie) quelques affaires personnelles qui ne pourront en aucun cas être prêtées** (tout objet prêté sera remis dans le sac de l'enfant et interdit pour le reste de la journée) : un livre, une corde à sauter, un playmobil, une poupée...

RQ : nous déconseillons les objets avec plusieurs petits morceaux car il y a des risques de pertes (l'école et la mairie ne pourront pas être tenues pour responsables). Nous interdisons tout jouet qui roule (balles, ballons, voitures,... car cela risque de rouler vers les camarades et donc d'empiéter sur la règle de distanciation sociale).

Enfants prioritaires

Les enfants des personnels prioritaires pourront être accueillis dans la classe de MS-GS de M.Keller par un enseignant de l'école (Mme Cadeau notamment).

Comme indiqué dans le guide de reprise, **cet accueil doit rester exceptionnel.** Les parents devront fournir un justificatif de leur employeur et s'inscrire à l'avance par mail auprès du directeur de l'école ce.0141582u@ac-caen.fr

En cas de fièvre à l'école

Comme indiqué dans le guide de reprise **les parents sont invités à vérifier la température de leur enfant avant le départ pour l'école. En cas de symptôme ou de fièvre (plus de 37,8°), l'enfant ne devra pas aller à l'école.**

Un enfant qui aurait de la fièvre sur le temps scolaire serait immédiatement mis en quarantaine, sous surveillance d'un adulte, et les parents devront venir le chercher dans les plus brefs délais.

Le retour d'un enfant décelé avec fièvre par l'école se fera sur présentation d'un certificat médical, précisant que l'enfant n'est pas porteur du covid 19. Un médecin, ou des parents, ne voulant pas fournir de certificat médical entraînerait l'application d'une éviction de 14 jours (temps maximal d'incubation du covid 19).

Travail en distanciel

Pour la journée en distanciel (vendredi ou lundi), les enseignants fourniront les activités le jeudi soir ou le vendredi soir, en fonction de la journée terminant la semaine.